

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUILLET 2020

L'an deux mil vingt, le 10 juillet à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal de Ferrières dûment convoqués se sont réunis en séance ordinaire à la mairie, sur la convocation qui leur a été adressée conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient présents : Céline BECKERICH Bernard BESSON Laurence BONNEAU Ludovic COLEMBIER Annie GRATTET Alexandre JOUSSEMET Éric LAMY Corinne LIAIGRE Solange MANCEAU Patricia MARIE Vanessa MOQUET Jean-Philippe ROUSSEAU

Absents excusés : Christophe GARREAU Jenny MORTAGNE

Procurations : Christophe GARREAU donne pouvoir à Céline BECKERICH
Jenny MORTAGNE donne pouvoir à Patricia MARIE

Secrétaire de séance : Patricia MARIE

ORDRE DU JOUR :

- *Approbation du compte rendu de la réunion précédente*
- *200710-1 Election des 3 délégués et 3 suppléants pour les sénatoriales*
- *200710-2 Vote du Budget principal*
- *200710-3 Création et vote du budget annexe lotissement des sports*
- *200710-4 Choix de l'entreprise pour la voirie de la rue du moulin et demande de subvention*
- *200710-5 Choix de l'entreprise pour la réalisation de la piste cyclable*
- *200710-6 Déploiement du réseau très haut débit – autorisation de signature de la convention*
- *200710-7 Subventions aux associations*
- *200710-8 CAO désignation de 3 membres suppléants*

Approbation du compte rendu de la réunion précédente

Après lecture faite au Conseil Municipal, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

200701-1 Election de 3 délégués titulaires et 3 délégués suppléants pour les sénatoriales

L'élection des délégués et celle de leurs suppléants se déroulera séparément, au scrutin majoritaire à 2 tours, parmi les seuls membres du conseil municipal. Les candidats peuvent se présenter, soit séparément, soit sur une liste complète ou non. Le dépôt des candidatures n'est soumis à aucune réglementation (art. L 288).

Vu le décret n° 2020-812 du 29 juin 2020 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,
Vu la circulaire préfectorale

a) Composition du bureau électoral

M. le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, à savoir M JOUSSEMET Alexandre, Mme MOQUET Vanessa, Mme LIAIGRE Corinne, Mme GRATTET Annie.

La présidence du bureau est assurée par ses soins.

b) Élection des 3 délégués titulaires

Les candidatures enregistrées :

Bernard BESSON, Jean Philippe ROUSSEAU, Annie GRATTET

M. le président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 14
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 14
- majorité absolue : 8

Ont obtenu :

- M. Bernard BESSON 14 voix
- M. Jean Philippe ROUSSEAU 13 voix
- Mme Annie GRATTEY 14 voix
- Mme Patricia MARIE 1 voix

M. Bernard BESSON, M Jean Philippe ROUSSEAU, Mme Annie GRATTEY ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de délégués titulaires pour les élections sénatoriales.

b) Élection des 3 délégués suppléants

Les candidatures enregistrées :

Patricia MARIE, Céline BECKERICH, Solange MANCEAU

M. le président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 14
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 14
- majorité absolue : 8

Ont obtenu :

- Mme Patricia MARIE 14 voix
- Mme Céline BECKERICH 14 voix
- Mme Solange MANCEAU 13 voix

Mme Patricia MARIE, Mme Céline BECKERICH, Mme Solange MANCEAU ayant obtenu la majorité absolue sont proclamées élues en qualité de déléguées suppléantes pour les élections sénatoriales.

200710-2 Vote du Budget principal 2020

Conformément à la réglementation, Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le Budget Primitif Communal avec les principales orientations relatives à la section de fonctionnement et la section d'investissement.

Le Conseil, après en avoir délibéré et à l'unanimité approuve les propositions budgétaires de Monsieur le Maire et adopte le Budget Primitif comme suit :

| | DEPENSES | RECETTES |
|-----------------------|-----------------|-----------------|
| Investissement | 1 080 400.00€ | 1 080 400.00€ |
| Fonctionnement | 1 119 994.25€ | 1 119 994.25€ |

Le Conseil donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour effectuer les démarches nécessaires à l'aboutissement de cette affaire et signer en conséquence tous les documents y référant.

200710-3 Création et vote du budget annexe « lotissement des sports 2020 »

La trésorerie nous impose un budget annexe pour les travaux et la vente des lots du futur lotissement communal.

Conformément à la réglementation, Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le Budget annexe « lotissement des sports » avec les principales orientations relatives à la section de fonctionnement et la section d'investissement.

Le Conseil, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- décide la création du lotissement des sports
- approuve les propositions budgétaires de Monsieur le Maire et adopte le Budget annexe « lotissement des sports » comme suit :

| | DEPENSES | RECETTES |
|-----------------------|-----------------|-----------------|
| Investissement | 100 000€ | 100 000€ |
| Fonctionnement | 100 000€ | 100 000€ |

Le Conseil donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour effectuer les démarches nécessaires à l'aboutissement de cette affaire et signer en conséquence tous les documents y référant.

200710-4 devis voirie rue du moulin et demande de subvention

Monsieur le Maire indique que les lotissements étant terminés, il est possible de refaire la rue du moulin sans qu'elle ne soit trop vite dégradée. Au vu de sa dangerosité il devient urgent d'y remédier.

Les devis arrivés sont les suivants :

- Atlanroute pour un montant de 68 809.80HT soit 82 571.76TTC
- Colas pour un montant de 77 220,00€HT soit 92 664€TTC
- La société EIFFAGE pour un montant de 82 840.75 HT soit 99 408.90 TTC

La réfection de cette voirie est susceptible de bénéficier de subventions.

Les montants sont prévus au budget 2020

Le conseil municipal sollicite l'aide du fonds départemental de péréquation.

Après étude le conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité décide de choisir l'entreprise Atlanroute pour un montant de 68 809.80HT soit 82 571.76TTC.

Le Conseil donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour effectuer les démarches nécessaires à l'aboutissement de cette affaire et signer en conséquence tous les documents y référant

200710-5 Choix de l'entreprise pour la réalisation de la piste cyclable

Monsieur le Maire fait part au conseil de la continuité de la piste cyclable de la rue des vignes à la rue de l'église.

Différents devis sont arrivés :

- La société ATLANROUTE pour un montant de 13 550€HT soit 16 260€ TTC
- La société COLAS pour un montant de 23 386,50€HT soit 28 063,80€ TTC
- La société EIFFAGE pour un montant de 22 852,00 HT soit 27 411,40 TTC

Après étude le conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité décide de choisir l'entreprise Atlanroute pour un montant de 13 550€HT soit 16 260€ TTC.

Le Conseil donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour effectuer les démarches nécessaires à l'aboutissement de cette affaire et signer en conséquence tous les documents y référant.

200710-6 déploiements du réseau très Haut débit- autorisation de signature de la convention

Monsieur le Maire fait part du rendez-vous qui a eu lieu sur place afin de déterminer les emplacements de 3 armoires dans le cadre du déploiement du réseau très haut débit ainsi que la convention à signer pour leur installation.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité après en avoir délibéré, autorise Monsieur le Maire à signer la convention avec « Charente maritime très haut débit »

Le Conseil donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour effectuer les démarches nécessaires à l'aboutissement de cette affaire et signer en conséquence tous les documents y référant

200710-7 Subventions aux associations

| ASSOCIATIONS | 2019 | 2020 |
|--|---------------|--------------|
| Souvenir Français | 50€ | 50€ |
| Association pour la pérennité du monument aux morts (poche de la rochelle) | 80€ | 80€ |
| Banque alimentaire | 50€ | 50€ |
| Croix Rouge | 50€ | 50€ |
| Les Amis de la forêt | 150€ | 150€ |
| L'ACCA | 150€ | 150€ |
| Les Cigalous | 150€ | 150€ |
| Loisirs Ferrangeois | 150€ | 150€ |
| Diabes bleus | 100€ | 100€ |
| Société Protectrice des Animaux | 614€ | 657€ |
| Chambre des métiers | 252€ | 215€ |
| Organisation du 14 juillet ACCA | 150€ | / |
| | 1946 € | 1802€ |

Le montant étant prévu au budget 2020, le Conseil après en avoir délibéré décide de la répartition des subventions suivant le tableau ci-dessus.

Le Conseil donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour effectuer les démarches nécessaires à l'aboutissement de cette affaire et signer en conséquence tous les documents y référant.

200710-8 Commission d'Appel d'Offre Election de 3 membres suppléants

Monsieur le Maire fait part d'une demande de la préfecture « Afin d'assurer d'éventuelles suppléances et renforcer ainsi la sécurité juridique des décisions de cette instance, il serait souhaitable que le conseil municipal élise aussi 3 membres suppléants ».

Monsieur le Maire rappelle les membres élus de la Commission d'Appel d'Offre lors du conseil municipal du 16 juin 2020 :

Président : Bernard BESSON Maire

3 membres élus : Jean-Philippe ROUSSEAU - Ludovic COELEMBIER - Corinne LIAIGRE

Les 3 membres suppléants sont : Eric LAMY - Céline BECKERICH - Vanessa MOQUET

Le Conseil donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour effectuer les démarches nécessaires à l'aboutissement de cette affaire et signer en conséquence tous les documents y référant

QUESTIONS DIVERSES

Commission Communale des Impôts Directs

Annie GRATTEY informe le conseil des membres désignés par la Direction Générale des Finances Publiques.

Chaque membre a été informé de sa nomination.

Compteurs Linky

Solange MANCEAU indique que les courriers pour l'installation du compteur linky sont arrivés sur la commune. Monsieur le maire indique que les nouveaux compteurs notamment le DOJO sont déjà des linky.

Panneaux

Solange MANCEAU indique que la MAM de Ferrières est difficile à trouver.

Le conseil propose qu'un panneau d'indication puisse être posé.

Solange MANCEAU indique que les collégiens prenant le bus rue de l'étoile ont les pieds dans l'eau lors des pluies importantes. Monsieur le Maire indique que le niveau du parking et de l'abribus sont en dessous du niveau de la rue et du regard pluvial qui aurait pu être le réceptacle de cette eau. Une étude va être faite afin de savoir s'il est possible de faire une tranchée drainante.

Service technique

Céline BECKERICH informe le conseil du recrutement d'un nouvel agent technique afin de renforcer l'équipe en place.

Voirie

Corinne LIAIGRE fait part de trous importants rue des vignes. De l'enrobé à froid va être déposé dans le village afin de colmater les trous dans l'attente de pouvoir refaire les voiries

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00.

Compte rendu des décisions prises par le Maire DIA

Lors de sa séance du 26 mai 2020, le Conseil Municipal a délégué au Maire l'exercice de certaines attributions. Le CGCT prévoit que le Conseil soit informé des décisions prises par le Maire à chaque utilisation.

DIA : La CDC a souhaité garder la compétence en matière de droit de préemption sur les zones d'activités et re-déléguer aux communes celui-ci pour les autres zones urbaines. Monsieur le Président a reçu du Conseil Communautaire par la délibération n°CCom-16122015-05a du 16/12/2015 la délégation pour l'exercice de ce droit. Il doit en rendre compte régulièrement au Conseil.

Etat des lieux de DIA

Terrains bâtis non préemptés

ZE186 A1243 A1279 ZN260

Terrains non bâtis non préemptés

Céline BECKERICH

Bernard BESSON

Laurence BONNEAU

Ludovic COELEMBIER

Christophe GARREAU

Pouvoir à Céline BECKERICH

Annie GRATTET

Alexandre JOUSSEMET

Éric LAMY

Corinne LIAIGRE

Solange MANCEAU

Patricia MARIE

Vanessa MOQUET

Jimmy MORTAGNE

Jean-Philippe ROUSSEAU